



ACTIS
WALTER FRANCE



FONDS DE DOTATION M

Siège social : 16 rue Louis Prot
80330 LONGUEAU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS AU 31/12/2021

**EXPERTISE COMPTABLE FISCALE ET SOCIALE
AUDIT ET CONSEIL**





FONDS DE DOTATION M

Siège social : 16 rue Louis Prot – 80330 LONGUEAU

SIRET : 907 643 308 00014

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

Cabinet ACTIS WALTER FRANCE

Siège social : 11 rue Mathias Sandorf, 80440 BOVES

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Hauts de France



FONDS DE DOTATION M

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

Au conseil d'administration du FONDS DE DOTATION M,

Opinion

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 20 décembre 2022 dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du Code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION M relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession des commissaires aux comptes, sur la période du 21/09/2021 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux conseil d'administration.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.



Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



FONDS DE DOTATION M
Rapport complémentaire du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2021

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boves, le 30/03/2023

SAS ACTIS WALTER FRANCE
Commissaire aux Comptes
Représentée par

Grégory KRUMBANK
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale des Hauts de France

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

018075 - ASS. FONDS DE DOTATION M
ASSOCIATION BILAN ACTIF

Du 01/09/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/09/2021 au 31/12/2021			au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	35 000,00		35 000,00	
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	35 000,00		35 000,00	
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	35 000,00		35 000,00	

ACTIS
WALTER FRANCE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVES
TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfa.com

018075 - ASS. FONDS DE DOTATION M
ASSOCIATION BILAN PASSIF

Du 01/09/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/09/2021 au 31/12/2021	Du au
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Situation nette (sous total)</i>		
Fonds propres consommables	34 239,33	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	34 239,33	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	750,00	
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10,67	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	760,67	
(V)		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	35 000,00	
 Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVES TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfa.com		

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/09/2021 au 31/12/2021

	Du 01/09/21 au 31/12/21	Du au
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	760,67	
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	760,67	
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	760,67	
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	760,67	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		


**ACTIS
WALTER FRANCO**

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 91000 Evry
TEL : 03.22 86 06 60 - contact@actiswalterfranco.fr

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/09/2021 au 31/12/2021

	Du 01/09/21 au 31/12/21	Du au
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	760,67	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	760,67	
EXCÉDENT OU DÉFICIT		
 Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVES TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfa.com		

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/09/2021 au 31/12/2021

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
PRÉSENTATION	N		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			NA
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			NA
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ECARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			NA
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			NA
COMPOSITION DES FONDS PROPRES	O		
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			NA
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			NA
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			NA
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O		
LES EFFECTIFS			NA
RESSOURCES,			NA
VENTILATION DE L'IMPÔT,			
INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRES			NA


ACTIS
WALTER FRANCE

 Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVE
 TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfr.com

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/09/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 35 000,00 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 0 Euro.

L'exercice a une durée de 4 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le Fonds de dotation a été constitué par une dotation en capital consommable de 15.000 euros.

La dotation consommable du fonds est complétée par des donations, legs et dons ne procédant pas d'un appel à la générosité du public. Elle est consommable.

La dotation initiale a été réalisée par les fondateurs qui sont au nombre de sept :

ADED (Association pour le Développement Economique du Doullennais) - 80600 Doullens 6 000 €

Sarl AGDI 1 500 €

Sas Tom PATAR 2 050 €

Sas Peinture Compiégnoise 5 000 €

M. Laurent PECQUET 150 €

M. Philippe GRAVEZ 100 €

Mme. Corinne TREMBLAY 200 €

Le Fonds de Dotation Mécénat Mutualiste a été créé le 21/09/2021, avec une date de parution au Journal Officiel au 12/10/2021.

Son siège social est au 16 rue Louis PROT à Longueau 80330.

Le fonds de dotation M est une structure dédiée au mécénat financier et de compétence.

Sa vocation est de recevoir et gérer, en les mutualisant, des dons, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre irrévocable et gratuit, pour les affecter au soutien financier ou matériel d'une ou plusieurs missions d'intérêt général mises en oeuvre directement par lui ou par d'autres organismes sans but lucratif et d'intérêt général.

Ses actions sont orientées, en priorité, en faveur de :

- la préservation du patrimoine,
- de l'environnement
- de l'éducation et la formation

Les moyens mis en oeuvre par le Fonds de dotation M appuyés principalement sur son fonctionnement interne au travers de :

son Conseil d'Administration :

- Tom PATAR (président)
- Corinne TREMBLAY (secrétaire)
- Laurent PECQUET (trésorier)
-

son comité de pilotage s'est adjoint 3 experts :

- Julie MEYER (Déléguée Amical région Hauts de France)
- Philippe GRAVET (expert communication)
- Sophie RIGOLLE (juriste)



WALTER FRANCE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVEL

TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfa.com

N°S 438 435 257

COMPOSITION DES FONDS PROPRES

Du 01/09/2021 au 31/12/2021

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Les fonds propres sont composés de la dotation initiale de 15 000 euros ainsi que d'une dotation de 20 000 euros. L'intégralité revêt un caractère consommable. La quote part virée au résultat est de 760.67 euros.



ACTIS WFA

WALTER FRANCE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVELLE
TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfa.com
RCS LIÈGE 438 435 257

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

Du 01/09/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Les Libéralités reçues en 2021 pour un total de 35 000 € sont détaillés ci-après :

- au titre de la dotation initiale de 15 000 euros
- au titre des dons collectés au cours de l'exercice :
 - o Sas Peinture Compiégnoise 20 000 €



ACTIF

WALTER FRANCE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVES
TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfa.com
N° SIRET : 438 435 257

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

Du 01/09/2021 au 31/12/2021

Libellé	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Excédent ou déficit de l'exercice					760,67	760,67	
Fonds propres consommables					35 000,00	760,67	34 239,33
TOTAUX					35 760,67	1 521,34	34 239,33


ACTIS
WALTER FRANCE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVE.
 TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfa.com

2023-03-27

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/09/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		750	750		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux					
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		11	11		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		761	761		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				


ACTIS
WALTER FRANCE

 Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVE
 TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfa.com

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/09/2021 au 31/12/2021

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	750
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	750


ACTIS
WALTER FRANCE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
 Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVES
 TEL. : 03.22.66.06.60 - contact@actiswfa.com

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/09/2021 au 31/12/2021

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Un commissaire aux comptes a été nommé en 2022. Sa mission inclut l'audit des comptes annuels clos en 2021.
Par conséquent il n'y a pas eu de versement d'honoraires en 2021.

 **ACTIS
WALTER FRANCE**
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Immeuble KEREON - 11 rue Mathias Sandorf - 80440 BOVES
TEL : 03 22 68 06 60 - contact@actiswfa.com